



VELOMTEK
velomobile

Réservation d'un vélomobile modèle VX2

Modalités et conditions

1. La réservation

Véломtek vous remercie grandement pour votre intérêt via la réservation d'un vélomobile VX2. En effectuant votre réservation, vous vous assurez d'une priorité dans le calendrier de production à venir. Pour diverses raisons, il est possible que les dix premières unités soient livrées à des clients canadiens seulement. Ensuite, des réservations provenant de clients situés aux États-Unis seront considérées. Les clients situés en dehors de l'Amérique du nord pourront réserver leur produit éventuellement.

2. Date d'entrée en vigueur

Votre réservation devient valide lorsque vous remplissez le formulaire correctement et que nous recevons votre paiement de 1000 \$CAD.

3. Procédure de commande

Une à deux semaines avant le début de la fabrication de votre véhicule, nous vous enverrons un contrat de fabrication qui donnera les détails du produit et servira à confirmer la configuration de votre vélomobile VX2. Une fois signé, vous recevrez une première facture pour débiter les travaux de fabrication.

4. Reconnaissance et non transférabilité

Vous reconnaissez que nous ne retiendrons pas votre dépôt de réservation séparément ou dans un fonds mis en dépôt légal ou en fiducie et que nous ne paierons aucun intérêt sur votre dépôt de réservation. Votre dépôt de réservation ne peut être transféré ni attribué à une tierce partie, sans le consentement écrit préalable de Véломtek Inc.

5. Vos informations

Nous préserverons vos renseignements personnels selon notre Politique de confidentialité, laquelle est disponible au <https://velomtek.com/termes-et-conditions/>

6. Les spécifications du produit

Il est probable que le produit connaisse certaines modifications et améliorations mineures d'ici la fabrication des premières unités de production. Veuillez visiter le site pour en connaître les détails.

Merci de faire confiance à Véломtek Inc.